

Projet de conseil UMS

Verband Schweizer Gemüseproduzenten
Union maraîchère suisse
Unione svizzera produttori di verdura



Conseils aux exploitations sur l'utilisation des produits phytosanitaires



- Conseils individuels pour réduire les risques lors de l'application de produits phytosanitaires
- Reconnaissance comme formation continue pour l'obtention du permis phytosanitaire



- Conseils spécifiques sur l'utilisation de produits phytosanitaires
- Sensibilisation aux risques d'éventuels apports ponctuels et diffus de produits phytosanitaires dans les cours d'eau
- Élaboration de mesures spécifiques pour l'exploitation



6 heures

- Durée des conseils : jusqu'à 6 heures
- Conseils donnés par des spécialistes cantonaux
- Pas de contrôles



- **Au max. CHF 210.-** par conseils et exploitation
- Conseils d'une valeur de CHF 840.-
- Prise en charge des coûts restants par le canton et l'Office fédéral de l'agriculture

Inscription

Centrale cantonale de la culture maraîchère

Téléphone : +41 26 305 52 47

e-mail : adrian.meuwly@fr.ch

Qui peut participer ?

Les exploitations maraîchères dans les cantons de Berne, Fribourg, Lucerne, Saint-Gall, Soleure, Thurgovie et Valais

Partenaires du projet

Cantons de BE, FR, LU, SG, SO, TG, VS
UMS, CCM, OFAG, AGRIDEA

